

Environnement / Engagements / Politique

HISTORIQUE DE L'AÉROPORT ET DE SON ENVIRONNEMENT

PLUS DE 50 ANS D'HISTOIRE CONSTRUISENT L'IMAGE DE TOULOUSE ET DE MIDI PYRENEES COMME CAPITALE DE L'AERONAUTIQUE

- **Quelques dates clés**

- 1939** Construction de deux pistes de 800 m pour les besoins de l'Atelier de Réparation de l'Armée de l'Air (A.R.A.A.).
- 1947** Après la fin de la guerre, la piste sud est portée à 1700 m.
- 1951** Première concession accordée à la CCIT (Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse) pour l'exploitation commerciale de l'aéroport.
- 1953** Inauguration de l'aérogare Blagnac 1.
- 1958** Livraison des premières Caravelle.
- 1960 - 1961** Construction de la tour de contrôle.
- 1964 - 1968** Allongement des pistes à respectivement 3000 m et 3500 m ce qui permet à l'aérodrome d'accueillir tous les types d'avions commerciaux.
- 1969** **2 mars 1969** : Premier vol du Concorde.
- 1972** Premier vol de l'A300.
- 1974** **27/03/74** : Premier Plan d'Exposition au Bruit (PEB).
- 1978** Inauguration de l'aérogare Blagnac 2, aérogare adaptée aux exigences du transport aérien moderne.
- 1982** Premier vol de l'A310.
- 1985** **26/03/85** : Création de la Commission Consultative de l'Environnement.
- 1987** Premier vol de l'A320.
- 1989** **02/10/89** : Deuxième Plan d'Exposition au Bruit (PEB).
- 1991** Premier vol de l'A340.
- 1992** Premier vol de l'A330.
- 1993** Extension de l'aérogare et mise en service d'une nouvelle tour de contrôle afin de répondre au développement économique de la région.

- 1994** **21/04/94** : Création de la Commission d'Aide aux Riverains.
26/12/94 : Arrêté Préfectoral approuvant le premier Plan de Gêne Sonore.
- 1995** Création du service environnement de la DAC Sud
- 1998** **15/07/98** : Interdiction des « approches à vue ».
09/09/98 : Arrêté de restriction d'usage interdisant les avions dits du « chapitre 2 » (23h30/6h00). Mise en application au 25/10/98.
- 1999** Création du service environnement de la CCIT sur l'Aéroport
03/06/99 : Lancement des travaux d'élaboration de la Charte de qualité de l'environnement.
07/06/99 : Arrêté Préfectoral approuvant le deuxième Plan de Gêne Sonore.
- 2001** Lancement du journal « Cinq sur Cinq », Lettre aux riverains.
- 2002** Inauguration du parking couvert et surveillé P3.
- 2002** **01/04/02** : Retrait européen des avions de chapitre 2.
01/09/02 : Inauguration du système Sentinelle, système de mesure du bruit et des trajectoires.
- 2003** Inauguration de l'immeuble de bureaux de la CCIT : « Passerelle ».
- 2003** **21/03/03** : Nouvel arrêté de restriction interdisant les avions dits de « chapitre 3 » les plus bruyants la nuit (22h00 – 6h00).
23/06/03 : Officialisation de la Charte de l'Environnement de l'Aéroport.
2003 : Ouverture du guichet unique (commun à la DAC Sud et à la CCIT gestionnaire de l'aéroport) chargé de traiter toute demande d'information ou plainte concernant l'environnement. Création d'un poste d'animateur.
Novembre 03 : Ouverture du mini-site Internet dédié à l'environnement <http://environnement.toulouse.aeroport.fr/>
31/12/03 : Arrêté Préfectoral approuvant le troisième Plan de Gêne Sonore.
31/12/05 : Loi de finances rectificative du 31/12/2003 qui transfère la gestion du dispositif d'aide à l'insonorisation de l'ADEME vers les gestionnaires d'aéroport (en l'occurrence pour Toulouse, la Chambre de Commerce).
- 2004** **01/06/04** : Création du service d'aide à l'insonorisation
Mai 04 : Publication du premier bulletin « Témoin », bulletin trimestriel des indicateurs environnementaux.
Juin 04 : Ouverture du nouveau Hall A.

2005

27/04/05 : Premier vol de l'A380.

Nouvelle dénomination des halls de l'aéroport.

Début des chantiers du nouveau système automatique de traitement des bagages de soute

Début de construction du futur hall D.

2005

Aménagement des voiries et des espaces paysagers de la zone aéroportuaire.

Février 05 : Certification ISO 14 001 (environnement), ISO 9001 (qualité), OHSAS 18001 (sécurité).

Mai 05 : Installation de deux cabines de mesure de la qualité de l'air côté ville et côté pistes.

25/07/05 : Homologation du système Sentinelle par l'ACNUSA.

08/12/05 : Inauguration du nouvel espace « Aéroplace » dédié au développement durable au sein de l'aérogare.

2006

17 mars 06 : Plan d'Exposition au Bruit transitoire en attente de la validation du futur PEB.

Juin 06 : mise en place d'un numéro de téléphone unique pour contacter le service environnement : 05.34.61.80.80.